

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES
Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 Euros
Siège social : Avenue Bade Wurtemberg, 57380 FAULQUEMONT
422887489 RCS METZ
La « Société »

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 10 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 octobre, à 11 heures, au siège social de la société Aalberts hfc Comap SA, sis Parkview, 77-79, Bld de la Bataille de Stalingrad, 69100 Villeurbanne,

LA SOUSSIGNEE,

Anne Palanque, Co-Gérante de la société :

Aalberts France, Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 000 Euros, ayant son siège social 73, rue François Mermet, 69160 Tassin la Demi-Lune, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 414 121 319,

Associée unique de la Société,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, prend acte de la démission par Monsieur André Van ECKENDONK, de nationalité allemande, né le 20 juillet 1967 à COESFELD, République Fédérale d'Allemagne, demeurant Haarstr. 4, D-30169 Hannover, République Fédérale d'Allemagne de son mandat de Président de la Société avec effet au 10 octobre 2025.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme nouveau Président de la Société, avec effet immédiat au 10 octobre 2025, la société Aalberts Surface Technologies GmbH, société de droit allemande, immatriculée sous le numéro HRB 31655 Vuppertal, ayant son siège social sis Steinbrink 3, 42555 Velbert, République Fédérale d'Allemagne.

TROISIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs à tous porteurs des présentes à l'effet de faire toutes formalités.

Le présent acte sous seing privé, constatant des décisions de l'Associée unique en date du 10 octobre 2025 sera consigné sur le registre des procès-verbaux des décisions de l'Associée unique tenu au siège social de la Société.

Aalberts France SARL

Représentée par Anne Palanque

